

ou autres.

H) CONDITIONS PARTICULIERES

Il est précisé qu'il se trouve une source d'eau dans le bien objet des présentes. L'acquéreur est libre de prendre tout

10


arrangement et toutes dispositions avec le propriétaire voisin étant la maison située rue de Haut-Fays, 132A+, quant à la possibilité pour celui-ci d'y prélever de l'eau, sans l'intervention du vendeur ni recours contre lui.
L'acquéreur se raccordera, à ses frais et s'il le souhaite, dès la signature de l'acte authentique, au réseau public de distribution d'eau; à cet égard, il existe déjà une conduite d'alimentation qui va de la maison ici vendue à la maison vendue à ; l'acquéreur prendra à sa charge le placement éventuel d'un nouveau compteur d'eau au réseau public, sur base de la servitude concédée lors de la vente à , comme aussi les frais en résultant.